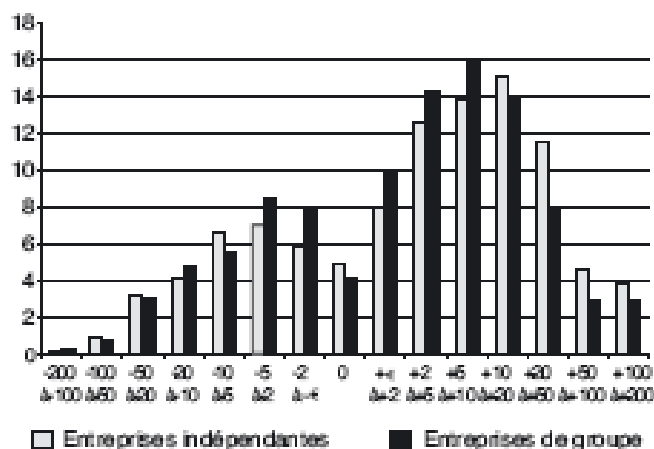


La flexibilité : enjeu pour l'emploi ou pour la croissance ?

Jean Pisani-Ferry



En proclamant que le CPE réduirait le chômage des jeunes, Dominique de Villepin avait choisi de livrer bataille sur le terrain de l'emploi. En abaissant fortement le coût du licenciement, disait-il, le nouveau contrat allait encourager les entreprises à embaucher. Il n'a pas convaincu que le jeu en valait la chandelle et avant même de perdre dans la rue, il avait perdu la bataille des idées.

Point n'est besoin de chercher loin la raison de cette impuissance à convaincre. Avant Villepin, Yvon Gattaz avait promis au nom du CNPF que la suppression de l'autorisation administrative de licenciement créerait des centaines de milliers d'emplois et l'OCDE avait plaidé qu'une moindre protection de l'emploi réduirait le chômage. En réalité, une baisse du coût direct (indemnités) et indirect (procédures) du licenciement n'induit pas nécessairement une augmentation de l'emploi. Comme l'ont expliqué Olivier Blanchard et Jean Tirole dans un rapport du CAE, certaines entreprises licencient plus et d'autres embauchent plus, mais l'effet d'ensemble est ambigu.

Est-ce-à-dire que la flexibilité est sans enjeu ? Non, mais l'emploi n'en est pas l'enjeu principal. L'effet premier d'un abaissement du coût de licenciement est d'augmenter les flux *bruts* de création et de destruction d'emplois : à tout moment, il y a donc à la fois plus de licenciements et plus d'embauche. Avec trois conséquences :

- Davantage d'entrées au chômage, mais plus de sorties aussi, et donc une plus faible durée du chômage. Son niveau peut rester inchangé, mais davantage de personnes y passent pour une durée plus courte. Cette différence s'observe entre les États-Unis et l'Europe ;
- Une plus forte réallocation du travail entre entreprises, au profit des plus productives d'entre elles. Ici encore, un trait marquant de la croissance américaine est que les gains de productivité s'y font moins au sein des entreprises existantes, davantage par la création et la croissance de nouvelles entreprises (et corrélativement la décroissance et la mort des autres) ;
- Un plus grand développement des entreprises et des secteurs caractérisés par une forte cyclicité (les semi-conducteurs) ou un niveau de risque élevé (l'innovation), qui peuvent plus facilement ajuster leurs effectifs en fonction de la conjoncture ou selon le succès de leurs projets. A nouveau, les États-Unis se distinguent ici de l'Europe.

Au total, une réduction des coûts de licenciement aurait donc probablement plus d'impact sur la productivité, l'innovation, et partant sur la croissance, qu'elle en aurait directement sur l'emploi. Le choix social qui nous est offert n'est donc pas très différent de celui auquel sont confrontés les épargnants : quel risque acceptons-nous en contrepartie d'un rendement, et donc d'un revenu plus élevé ?

La crise des dernières semaines nous a confirmé que ce débat ne sera pas tranché subrepticement. Espérons que les candidats à l'Elysée auront le courage de ne pas l'esquiver et de dire comment ils entendent faire cohabiter une économie du risque et une société qui aspire à la sécurité.